

D'ABORD **AVEC TOUT L'MONDE!**

**Bientôt
un plan
d'action
Charte
sur l'inclusion
numérique p.4**

**Y a-t-il discrimination?
CONCOURS PUBLICITAIRES
ET QUESTIONS D'HABILETÉS p.3**

**Mesures en cas de panne électrique. SOS Communication p. 6
Deux projets citoyens en proximité des besoins des gens
Découvrir mon Limoilou p.10 Mon Carnet de santé Atout-Lire p.11**



Éditeur :

Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction Vol. 15, No. 1 :

Michel Aubut, François Bouchard,
Sylvie Gagné, Steven Leblanc, Marc Martel, Carl Morneau,
Yan Paquet, Jean-François Plante, Mélanie Robitaille,
Rémi Rousseau, Audrey Villeneuve

Illustration :

Jocelyn Poitras

Recherche :

Michel Aubut, Hélène Bernier, Jean Laquerre, Carl Morneau,
Nathalie Nadeau, Michelle R.-Rousseau

Photographies :

Tiffany Baron, Raphaëlle Beaudoin, Hélène Bernier,
Carl Morneau, Nathalie Nadeau, Michelle R.-Rousseau

Soutien au comité /édition :

Hélène Bernier, Nathalie Nadeau, Michelle R.-Rousseau

Soutien aux journalistes :

Tiffany Baron, Raphaëlle Beaudoin, Nathalie Nadeau,
Michelle R.-Rousseau

Collaboration transcription verbatim :

Tiffany Baron

Conception des maquettes :

Hélène Bernier

Infographie :

Publications Lysar inc.

Conception des logos :

Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé

Impression :

Publications Lysar inc.

Distribution :

Jacques Beaudet, Yan Paquet, Serge Plamondon,
Rémi Rousseau

Soutien à la distribution :

Liliane Brousseau, Denise Juneau, Michel Paquet

Co-distribution :

Affiche-Tout

Versio audio :

Sylvie Gagné, Régent Lacroix

Tirage :

« D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

© 2017 MPDAQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2017 Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Également disponible gratuitement
en version audio (CD). Faites-en la
demande au bureau du Mouvement.



Pour nous joindre :

Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain
2101 1^{ère} Avenue Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone/télécopieur : 418 524-2404
Courriel : mpdaqm@videotron.ca
Site Internet : www.mpdqam.org

Créé en 1983, le Mouvement est un organisme d'entraide,
de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et
POUR les citoyen·ne·s adultes vivant avec l'étiquette sociale
de la « déficience intellectuelle ».

Organisme associé à



Mot de la rédaction

Chers lecteurs,

L'édition printemps 2017 vous convie à l'importance de l'accessibilité des technologies de façon à veiller à l'inclusion citoyenne dans le développement et l'utilisation de ces technologies.

Sur cet enjeu, une vigilance est de mise afin de préserver le droit à l'information et à son accessibilité pour l'ensemble de la population.

Ce journal passe en revue certaines situations de vie mettant en relief les réalités vécues en relation avec les technologies de l'information, l'importance de leur accessibilité et l'impact négatif d'une absence d'accès qui vient augmenter la vulnérabilité des personnes. Parmi celles-ci, un événement météo privant d'électricité des quartiers complets et donc de connexion Internet permet de prendre conscience des enjeux d'accessibilité de ces technologies dans une situation d'urgence et de tirer des leçons.

Nous espérons que cette édition saura vous rejoindre.

Bonne lecture à vous!

L'équipe de la rédaction

Journal d'Abord avec tout l'Monde



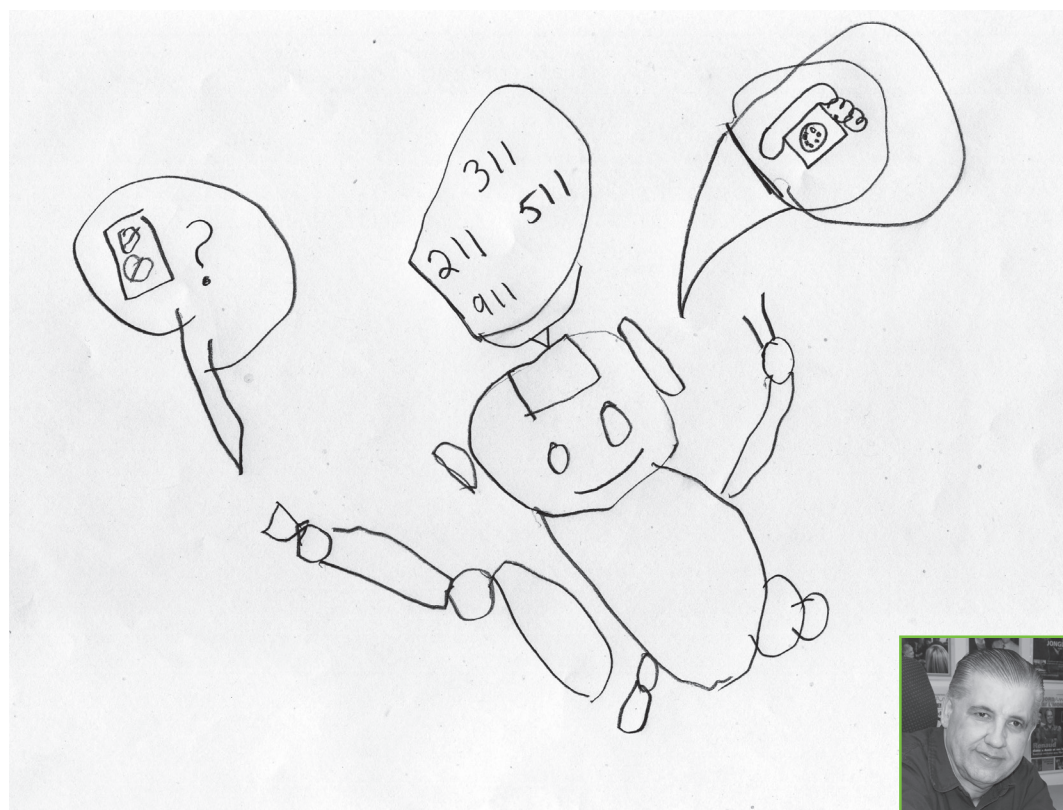
Vous avez des commentaires? Vous voulez nous soumettre un article?
Vous voulez partager une situation?

Le courrier du lecteur est là pour vous!

MPDAQM

2101, 1^{ère} Avenue, Québec, Qc G1L 3M6

mpdaqm@videotron.ca



Illustrateur : Jocelyn Poitras



Y a-t-il discrimination?

CONCOURS PUBLICITAIRES ET QUESTIONS D'HABILETÉS

Par : Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

Les faits

Julien se rend à l'épicerie où se tient un concours publicitaire. On lui propose de participer et il accepte avec enthousiasme. Malheureusement, sa participation n'est valide que s'il répond à la question d'habileté mathématique. Julien a des difficultés de lecture et d'écriture. Les opérations mathématiques sont compliquées. Il n'arrive pas répondre à la question. Sa participation au concours n'est donc pas valide.

La situation de Julien n'est pas unique

Au cours de l'année 2015, des membres du Mouvement nous ont rapporté ces faits au sujet des tirages se déroulant directement dans un commerce et la difficulté de recevoir de l'aide pour remplir un coupon de participation.

Pour d'autres personnes, les compétences liées à l'utilisation d'un ordinateur ou le non-accès à Internet les excluent de tous les concours publicitaires qui privilégient cette forme de participation et exigent, entre autres, d'avoir une adresse courriel.

Celles-ci exprimaient éprouver une certaine injustice et inégalité. Il n'en fallait pas moins pour que le Mouvement s'intéresse à ce dossier.

Les lois, chartes et règlements

Pour bien comprendre ce qui en est, nous avons rassemblé les différentes lois encadrant ces pratiques et celles soutenant les droits des citoyens.

Encadrement des pratiques :

- Code criminel du Canada
- Loi sur la concurrence

- Loi sur la protection du consommateur
- Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement
- Règles sur les concours publicitaires

Soutien aux droits des personnes :

- Charte canadienne des droits et libertés
- Charte des droits de la personne et de la jeunesse
- Politique À part entière

Devant autant de textes de loi soumis à l'interprétation, nous avons voulu mieux comprendre. Il y a donc eu des échanges avec le Bureau d'Information Juridique (BIJ) de l'Université Laval et d'autres organismes impliqués dans la lutte contre la discrimination. Il y a matière à aller de l'avant.

La suite

Afin de rendre les concours accessibles à toutes les personnes, peu importe leurs difficultés, nous recueillons les histoires semblables à celle de Julien et bien d'autres pour en faire un dossier collectif. Le Mouvement souhaite agir afin que la discrimination vécue dans ce domaine soit mise en lumière et que des mesures soient prises pour y mettre fin.

VOTRE CONTRIBUTION

Vous avez vécu de l'exclusion à un concours à cause de difficultés à répondre à la question d'habileté? Que ce soit directement chez un commerçant ou sur un site Internet, nous voulons connaître votre histoire!

Merci de communiquer avec nous :

MPDAQM 418 524-2404 mpdaqm@videotron.ca



Saviez-vous que?

- « Au Canada les jeux de hasard ne peuvent être contrôlés que par le gouvernement. Ainsi, pour contourner cette limitation, les compagnies ont ajouté cette fameuse question mathématique. Ainsi, en répondant à celle-ci vous faites preuve d'habileté et ce n'est plus du « hasard ». C'est jouer sur les mots, mais c'est comme cela que ça devient légal! » Source : Monde par : Le Petit Érudite 21-07-12
- Au Québec, 1 personne sur 5, soit 19% de la population, est susceptible de se retrouver dans une situation où elle éprouvera de grandes ou de très grandes difficultés à lire et à utiliser l'écrit. Source : www.peicacda/491/Rapport-pancanadien/FAQ/index.html
- En 2015-2016, la Régie des alcools des courses et des jeux du gouvernement du Québec :
 - a reçu 9 059 avis de tenue de concours publicitaires
 - a délivré 2 013 licences pour des tirages
 - a délivré 830 licences de tirage moitié-moitié (nouveau depuis 1 janvier 2015) Source : Rapport annuel de gestion 2015-2016 Régie des alcool des courses et des jeux, gouvernement du Québec.



Concours Coupon de participation

Répondre à la question d'habileté
(15 X 2) - 2 ÷ 2 = ?

Bientôt un plan d'action pour soutenir la Charte sur l'inclusion numérique #CTI2016:

Des mesures concrètes, une vision inclusive avec les citoyens présentant une « DI » ou un « TSA »



Par : François Bouchard et Carl Morneau



Crédit photo : Sébastien Hélie

Dany Lussier-Desrochers, Ph.D professeur au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et directeur général du Centre de partage d'expertise en intervention technoclinique (CPEITC)



CHARTÉ pour des technologies inclusives

Les technologies de l'information et de la communication évoluent à grande vitesse et ne cessent de se perfectionner. Elles sont omniprésentes dans nos vies. Mais encore aujourd'hui, pour de multiples raisons, tous n'y ont pas accès.

Le Centre de partage d'expertise en intervention technoclinique (CPEITC) est un acteur innovant dans le milieu de la recherche et du développement des technologies au profit de l'autodétermination des personnes présentant une « déficience intellectuelle » ou un trouble du spectre de l'autisme.

La Charte pour des technologies inclusives #CTI2016, adoptée le 16 juin 2016, en fait un agent mobilisateur du milieu. Sur invitation du CPEITC et de l'Institut universitaire en DI et en TSA rattaché au CIUSSS Mauricie Centre-du-Québec, une délégation du Mouvement représentée par madame Sylvie Gagné et messieurs François Bouchard, Carl Morneau et Rémi Rousseau, a pris une part active à la recommandation n° 10 de la Charte participant aux travaux à titre de citoyens experts vivant la situation de la « déficience intellectuelle ».

Le CPEITC va encore plus loin. Tout au cours de l'année, il a coordonné les travaux du comité d'experts réunissant différents milieux (instances publiques, communautaires et médiatiques) pour identifier les actions à entreprendre afin de donner vie à la Charte et de la prémunir d'un Plan d'action sur 5 ans appuyé de mesures concrètes. Son dévoilement aura lieu dans le cadre du 17^e Rendez-vous de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme à Trois-Rivières, le 15 juin prochain.

Nous avons voulu en apprendre davantage sur l'instigateur de la Charte :

Monsieur Dany Lussier-Desrochers, Ph.D professeur au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et directeur général du Centre de partage d'expertise en intervention technoclinique (CPEITC) qui a généreusement accepté de répondre à nos questions.



Moment historique : Lancement officiel de la Charte # CTI2016. (De gauche à droite) Messieurs Dany Lussier-Desrochers, d.g. CPEITC, Carl Morneau du MPDAQM et porte-parole du Comité d'experts, Martin Beaumont, p.d.g. CIUSSS MCQ, et madame Marie-Pier Thiffeault.

Parlez-nous de vous, de votre formation, vos goûts, et ce qui vous a mené à votre intérêt pour les personnes qui ont une « DI » ou un TSA?

J'ai fait des études en psychologie et en informatique. Je suis un passionné des ordinateurs depuis longtemps. En 2004, quand j'étais étudiant, j'ai fait la connaissance d'Yves Lachapelle un chercheur dans le domaine de la DI. Il m'a demandé si je voulais travailler avec lui pour développer un nouveau secteur au Québec soit celui des technologies appliquées auprès des personnes présentant une DI. J'ai accepté tout de suite. Dans mes études, j'ai fait un projet sur les appartements intelligents en DI. C'est là que ma passion pour ce secteur s'est développée.

Quel est votre travail à la Chaire de recherche et au Centre de partage d'expertise en intervention technoclinique?

Avant, nous avions la Chaire de recherche sur les technologies de soutien à l'autodétermination. Aujourd'hui, cette Chaire est devenue le Centre de partage d'expertise en intervention technoclinique. Mon travail est d'aider les centres intégrés de la santé et services sociaux (CISSS et

CIUSSS) à utiliser les technologies dans les programmes spécialisés en déficience intellectuelle (DI) et en trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Qui sont vos partenaires?

Je travaille avec 12 CISSS et CIUSSS du Québec. Je travaille aussi avec des chercheurs comme Yves Lachapelle, Claude Normand et Alejandro Romero-Torres. J'ai aussi mon équipe avec mes étudiants et assistantes : Marie-Ève Dupont, Valérie Godin-Tremblay et Laurence Pépin-Beauchesne.

Quels sont les enjeux positifs et négatifs liés aux technologies?

Les technologies peuvent être très utiles pour nous aider dans la vie de tous les jours. Elles peuvent aider à faire les tâches dans notre maison (cuisine, ménage). Elles peuvent aussi nous aider à communiquer avec nos parents et nos amis. Pour certaines personnes, les technologies peuvent aussi les aider à faire des choses qu'elles ne pouvaient pas faire avant. Par exemple, habiter dans une maison seul. Le côté négatif des technologies c'est qu'elles sont souvent difficiles à faire fonctionner et qu'on peut aussi avoir des problèmes techniques quand on les utilise.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de faire une Charte pour des technologies inclusives?

Je voyais les difficultés d'accès aux technologies pour les personnes présentant une DI ou un TSA et je me disais qu'il fallait faire quelque chose. J'ai donc eu l'idée d'aller voir les gens pour leur demander ce qu'on devrait faire pour que toutes les personnes puissent utiliser les technologies. Et c'est comme ça qu'on a créé la Charte.

Pour nos lecteurs, pouvez-vous expliquer ce qu'est la Charte?

La Charte c'est 10 actions que nous devrions faire dès maintenant pour favoriser un accès aux technologies par les personnes présentant une DI ou un TSA. Tous les citoyens ont un rôle à jouer et la Charte les informe sur ce qu'ils pourraient faire.

Elle s'adresse à qui?

Elle s'adresse à tout le monde sans exception. Je crois que nous avons tous un rôle à jouer et que chacun peut être intéressé par l'une ou l'autre des recommandations.

Qui était impliqué dans le choix des 10 recommandations qui sont dans la Charte?

Il y a eu plus de 150 personnes qui ont écrit la Charte. Ma plus grande fierté est que les personnes présentant une DI ou un TSA ont participé à la rédaction. Les participants provenaient de plusieurs milieux comme la recherche, les milieux scolaires, les services sociaux, les associations, etc.

Est-ce qu'elle a reçu beaucoup d'appuis depuis le lancement le 16 juin 2016?

La Charte est devenue un document de référence dans le secteur des technologies. Je vais même aller la présenter aux États-Unis cet été.

Quels sont les organisations, décideurs politiques dont vous souhaitez avoir l'appui? Certains l'ont-ils déjà donné?

On souhaite avoir le plus grand appui possible. Dans les prochains mois, nous allons mobiliser plusieurs personnes

pour donner vie à la Charte. L'Office des personnes handicapées (OPHQ) participera à la démarche mais aussi des personnes des médias.

En quoi la Charte peut être applicable dans la vie quotidienne?

La Charte est là pour nous rappeler comment utiliser les technologies pour qu'elles contribuent à la vie quotidienne des personnes présentant une DI. Elle nous rappelle de consulter les personnes quand il s'agit de choisir une technologie ou une application. Elle rappelle aussi à toutes les personnes la responsabilité qu'elles ont.

Que pensez-vous de la recommandation #10 de la Charte?

Je trouve que c'est la plus belle. J'étais très ému quand je l'ai entendue et quand elle a été présentée lors du lancement. Je crois qu'elle résume toutes les autres recommandations. Je crois sincèrement qu'elle devrait être la 1ère recommandation!

À chaque fois que je présente la Charte, je mentionne à quel point la 10e recommandation est la plus importante. Je trouve que les personnes qui l'ont écrite ont fait un excellent travail.

D'après vous, est-ce que d'autres pays dans le monde ont une Charte comme celle-là?

Oui, des chartes ont été rédigées aux États-Unis et en France. Ce qui nous rend différents, c'est que notre Charte sera accompagnée d'un document indiquant les choses que l'on doit faire pendant 5 ans pour s'assurer que la Charte ait un impact dans la vie des personnes.

À chaque année, nous allons présenter ce qui a été fait au Québec et célébrer ces succès!

D'après vous, quelles personnes ont plus difficilement accès aux technologies et pourquoi?

Un des problèmes c'est que les technologies sont développées pour le grand public et ceux qui développent les technologies ne prennent pas en compte les besoins de tous les utilisateurs. Je crois que les technologies sont plus difficiles à utiliser pour les personnes âgées, les personnes présentant une DI ou un TSA. Selon moi, les technologies devraient être accessibles à tout le monde et je crois que les compagnies d'informatique devraient par exemple, consulter les personnes présentant une DI quant elles font des nouveaux produits.

Je crois que si elles consultaient les utilisateurs plus souvent, les technologies seraient encore meilleures et que tout le monde pourrait y avoir accès.

Quels moyens prendre pour éviter la fracture numérique?

Il faut que tout le monde s'implique et il doit y avoir un guide pour les aider. Je crois que la Charte est un excellent moyen pour éviter la fracture numérique.

En terminant, quelles sont les principales recherches qui se font présentement par rapport aux technologies?

Actuellement, il y a beaucoup de recherches sur les technologies pour aider à communiquer. Ce sont des tablettes avec des pictogrammes qui permettent aux personnes de demander des choses aux personnes dans leur entourage.

Nao est un robot social pour les enfants. Est-ce qu'il existe un robot qui vient en aide aux adultes au Québec ou à travers le monde?

Le domaine des robots commence à se développer. Il y en a mais ils sont encore utilisés dans le secteur de la recherche. On devrait en voir plus sur le marché dans les prochaines années.

Expliquez-nous c'est quoi un appartement intelligent?

Un appartement intelligent, c'est un appartement dans lequel il y a des technologies qui aident la personne. Elle peuvent aider à faire des tâches par exemple: la cuisine, mais d'autres technologies peuvent aussi favoriser la sécurité de la personne.

Comment ça fonctionne?

Ça fonctionne avec des ordinateurs et des tablettes numériques sur lesquels on installe des applications ou des logiciels.

C'est pour qui?

C'est pour tout le monde qui a besoin d'aide dans leur maison. Ça peut être par exemple des personnes présentant une DI mais ça peut aussi être des personnes âgées.

Pour en savoir davantage :

Le site du CPEITC Technoclinique vous propose des capsules YouTube

www.youtube.com/channel/UCHcqEsyJr2xBldCdq_BwWkA

Le CPEITC est aussi présent sur Faceook

La recommandation no 10 demande à tous les acteurs de la société :

« Reconnaissez notre besoin d'avoir accès à la technologie par la mise en place de programmes de soutien couvrant les coûts liés à l'achat et à l'entretien des ressources numériques ainsi qu'à la formation et les ressources nécessaires pour une utilisation optimale de la technologie soutenant notre autonomie. »

Source : Charte sur l'inclusion numérique #CTI2016





CHARTE

pour des technologies inclusives

Plusieurs documents législatifs, dont la politique **À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité** (OPHQ, 2009), insistent sur le fait que l'un des grands défis actuels consiste à assurer une société orientée vers une réponse optimale aux besoins essentiels des personnes présentant des déficiences et des incapacités. En quête de solutions novatrices à ces nouveaux défis, la dernière décennie fut teintée d'un intérêt particulier envers les technologies de soutien. Pour les personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), ceci pose le défi d'assurer leur inclusion numérique à tous les niveaux tout en s'assurant de prévenir les abus et agressions dont elles pourraient être victimes en raison de leurs vulnérabilités. Dans ce contexte, il nous apparaît essentiel de poursuivre et consolider nos efforts collectifs de la manière la plus efficiente possible. Pour atteindre cet objectif, il nous faut une vision partagée, des engagements communs et des actions concertées si bien **qu'en cette journée du 16 juin 2016, à Trois-Rivières, la Charte sur l'inclusion numérique #CTI2016 propose les 10 recommandations suivantes :**

1

À tous les acteurs de la société

Faire de l'autodétermination un principe central de l'inclusion numérique. S'assurer que les technologies développées et déployées soutiennent le développement de comportements autodéterminés chez les personnes présentant une DI ou un TSA en leur permettant d'accroître leurs capacités à exercer davantage de contrôle sur leur vie et d'en améliorer la qualité.

2

À tous les acteurs de la société

Assurer une participation active des personnes présentant une DI ou un TSA dans les initiatives visant leur inclusion numérique. Ceci doit se concrétiser par le développement et l'accès : a) des produits technologiques abordables, adaptés aux capacités de ces personnes et disponibles dans leurs divers milieux de vie et b) des programmes d'intervention spécifiques et personnalisés. Pour y parvenir, il est recommandé d'enrichir les politiques et cadres légaux actuels, notamment en matière de technologies.

3

Aux développeurs de produits informatiques, d'applications et de sites Internet

Sensibiliser les développeurs sur l'importance d'uniformiser, simplifier et assurer la constance des paramètres des systèmes technologiques en collaborant systématiquement avec les personnes concernées. Respecter assidûment les critères d'accessibilité universelle pour le développement de ressources numériques.

4

Aux milieux d'intervention spécialisés en DI et en TSA

Reconnaître l'importance du clinicien dans le développement de l'offre de service technoclinique : (a) en assurant une évaluation systématique, rigoureuse et concertée des besoins technologiques des personnes présentant une DI ou un TSA, (b) en mettant en place les conditions matérielles, techniques, humaines et financières nécessaires afin de déployer, de manière optimale, les outils technologiques et (c) en assurant l'accompagnement des intervenants, professionnels, gestionnaires et autres acteurs concernés voulant intégrer cette pratique professionnelle.

5

Aux milieux de la recherche

Réaliser des travaux de recherche interdisciplinaires et intersectoriels impliquant toutes les parties prenantes sur le développement, l'utilisation et les enjeux éthiques liés à l'utilisation des technologies qui assurent la participation numérique des personnes présentant une DI ou un TSA.

6

Aux milieux de formation

Utiliser les programmes de formation aux niveaux collégial et universitaire afin d'intégrer les connaissances sur les besoins technologiques des personnes présentant une DI ou un TSA.

7

À l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS)

Identifier les meilleures pratiques d'utilisation des technologies de même que les composantes à mettre en place pour soutenir une intervention technoclinique efficiente et de qualité.

8

Aux ministères concernés

Que les ministères concernés, notamment ceux de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que celui du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, reconnaissent l'amélioration de la qualité de vie offerte par l'accès aux technologies et mettent en place des programmes et des mesures adaptées.

9

À tous les acteurs de la société et aux médias

Sensibiliser la société au virage numérique, notamment par la diffusion aux plans régional, provincial, national et international, des connaissances, des expériences et des initiatives d'inclusion numérique des personnes présentant une DI ou un TSA.

10

À tous les acteurs de la société

Reconnaissez notre besoin d'avoir accès à la technologie par la mise en place de programmes de soutien couvrant les coûts liés à l'achat et à l'entretien des ressources numériques ainsi que la formation et les ressources nécessaires pour une utilisation optimale de la technologie soutenant notre autonomie.



Centre de
partage d'expertise
en intervention technoclinique

#CTI2016

Québec

Saviez-vous que?

Nao est un robot social, de 58 cm et son poids est de 4.8 kg.

Nao a été présenté publiquement pour la première fois en 2006. Aldebaran Robotics est l'entreprise française qui a fabriqué le robot Nao. Il est utilisé dans le secteur du trouble du spectre de l'autisme, entre autres, pour le développement des interactions sociales. Son coût est de l'ordre de : 10 000 à 12 000\$.

Source : Le magazine des professionnels de l'Internet et des objets Objetconnecte.com

L'équipe de l'UQTR a développé l'application MARTI (Mon assistant à la réalisation de tâches interactif) qui permet d'assister les personnes avec de la photo et de la vidéo. La personne peut prendre des photos et développer son propre assistant, selon ses besoins. Cette application a été développée avec l'aide de personnes ayant une déficience intellectuelle.

L'Institut universitaire en DI et en TSA compte 38 chercheurs issus de 9 universités québécoises et françaises.

Source : Bulletin CIUSSS MCQ





MESURES EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE

SOS COMMUNICATION

CHRONIQUE D'UNE PANNE VUE DE L'INTÉRIEUR :

Annulation d'un événement public

Mardi 14 mars, des membres du conseil d'administration de notre organisme et notre personnel avons pris la décision d'annuler la tenue de notre événement qui devait avoir lieu le lendemain mercredi 15 mars. Cette activité grand public avait été annoncée dans la programmation de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et dans différents médias sociaux.

Se basant sur les alertes météo d'une tempête de neige, les communiqués du Service de transport adapté de la Capitale et du CIUSSS de la Capitale-Nationale préoyaient la fermeture des plateaux de travail et du transport adapté pour le lendemain.

14h00 : Nous avons pris les moyens nécessaires pour informer de l'annulation de notre événement afin d'éviter aux participants des déplacements inutiles lors d'une tempête de neige. Messages sur le répondeur téléphonique, communiqués courriels et publication sur notre page Facebook informant de l'annulation, contact auprès du transport adapté, chaîne d'appels téléphoniques aux participants, affiche sur la porte du local, etc...

17h00 : L'équipe du personnel quitte le bureau, porte-document en main, prévoyant pour le lendemain du travail à domicile « au cas où »!

Pas de travail à la maison

Mercredi 15 mars, les secteurs de Limoilou, Vanier et Charlesbourg sont touchés par une panne électrique, impliquant le local de notre organisme. Il était clair que le bureau était inopérant. Les lieux de résidence de nos employés étaient aussi privés d'électricité. Chacun a dû composer avec la réalité de Dame Nature et la situation. Des précipitations de 30 à 70 cm de neige accompagnées de rafales de vent allant jusqu'à 120 km/heure. La panne d'électricité dura pendant plus de 24 heures dans certains secteurs.

Le calme après la tempête? Pas vraiment!

Jeudi 16 mars : Réunion, partage des événements et analyse des situations

Les événements du 15 mars dernier, **nous** ont amenés, ainsi que différentes organisations, à se questionner sur les services et le soutien offerts aux citoyens lorsque des situations d'exception se présentent.

En effet, au cours de cette tempête, plusieurs personnes ont été privées d'électricité pendant de longues heures. Ces dernières ont dû se prémunir du froid et trouver des alternatives pour se nourrir, voir aux soins d'hygiène, s'informer, etc.

Les situations d'exception sont diversifiées : verglas, inondations, canicule, dispersion de produits toxiques, etc. **Lorsqu'elles se présentent, l'accès à l'information et à un réseau de soutien est essentiel pour assurer sa sécurité.**

Projet K

En 2009, notre organisme a participé à la recherche « Augmenter la résilience parmi les populations à haut risque pour maximiser la capacité de prévention, d'intervention et de récupération en cas de catastrophe (EnRiCH) » de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa. Par la suite, la ville de Québec a mis sur pied le Projet K en 2012. L'objectif premier étant d'augmenter la résilience de la ville de Québec dans les situations d'exception.

Le Mouvement y est impliqué depuis le tout début, principalement pour faire entendre les besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, particulièrement celles **vivant en milieu de vie autonome ou sans services du réseau de la santé et des services sociaux**, tout en proposant des pistes de solution.

Dans une entrevue accordée au Journal de Québec en décembre 2016, monsieur Jean-Pierre Verville, directeur du Projet K, estimait que 88% des objectifs du Projet K étaient atteints. Il expliquait qu'en moins de 10 minutes, la Ville peut informer massivement les citoyens via des alertes textos et les réseaux sociaux. Mais, aujourd'hui, nous le savons : encore faut-il que les citoyens aient accès à ces moyens de communication. Dans cet article, monsieur Verville soulignait que le grand défi était d'inciter les citoyens à se préparer eux-mêmes.

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain se sent imputable de ses **membres sans régime de protection, intervenant ou famille.**

Notre constat : Panne électrique signifie panne de communication pour plusieurs

Étant privé d'électricité au local de notre organisme et au domicile de notre permanence nous n'étions pas en mesure de rejoindre qui que ce soit, à moins de disposer d'un téléphone cellulaire bien chargé.

De plus, sans radio ou téléphone intelligent fonctionnel, il n'était pas possible de recevoir d'information ou d'en transmettre. Nous avons été préoccupés pour nos membres vivant en appartement ou en maison de chambres. **Mais force est de constater notre mea culpa de ne pas avoir été en mesure de leurs assurer une communication, ni même un déplacement.**

Nous avons dû faire le constat que nous-mêmes touchés par la panne, nous n'avons pas été en mesure de rejoindre qui que ce soit.

Pour conclure jeudi 16 mars : Ce que nous avons entrepris

Recherche d'information pour prendre des mesures et actions préventives :

- Appels à nos membres vivant en appartement ou en maison de chambres afin de nous assurer de leur bien-être
- Accueil des membres visiteurs et rencontre d'échange de suivi avec les membres
- Information auprès de notre fournisseur de téléphonie pour connaître les possibilités d'avoir une ligne téléphonique opérationnelle en cas de panne électrique

- Appel à un collaborateur bénévole ayant une expertise et des compétences en technologie
- Recherche d'information sur le fonctionnement des téléphones publics en cas de panne électrique
- Évaluation des équipements dont dispose notre organisme (lumière de secours au local, batterie, radio, etc.)
- Mise en commun d'idées sur les moyens et la capacité de répondre (cellulaire de garde à usage pour l'organisme, batterie mobile de recharge, liste des coordonnées des membres, etc.)





PANNE D'ÉLECTRICITÉ

VOX POP

COMMENT L'ONT-ILS VÉCU?

« Quand on a eu la panne d'électricité, moi, ça m'a donné beaucoup de trouble parce que mon insuline ne marchait plus. Je n'avais plus de bouffe puis je n'ai pas de téléphone, j'ai rien. Ma famille est loin.

J'ai eu juste l'électricité à 4h dans l'après-midi le jeudi. Ça fait que le mercredi, je n'ai pas pu me piquer, j'ai pas pu manger. L'épicerie était fermée. J'avais froid dans l'appart. Je ne pouvais pas avoir des amis parce que je n'ai pas de téléphone pour que le monde me rejoigne. Zéro appel, zéro visite aussi. J'ai plus de cellulaire non plus.

Avoir un téléphone, c'est essentiel! Mais je ne pouvais même pas appeler mon intervenante. Pas de téléphone, trouver des moyens, c'est un peu difficile. Pour acheter ce qu'il faut, quand c'est la tutelle, c'est eux qui décident! La tutelle peut pas dire : Arrange-toi avec tes troubles.

J'aimerais ça que ceux qui sont sous la tutelle que le curateur ait un intervenant dans la communauté qui vienne voir les personnes qui sont seules en appartement. Ça serait important s'il manque quelque chose et que là on ne peut pas sortir... Ça fait que avec la tutelle, si il y a une panne d'électricité qu'ils avertissent la croix rouge, la police ou peu importe d'aller voir ces personnes-là. » **Résident en appartement**

« Disons que j'avais hâte que le courant revienne. Je commençais à avoir froid. Une chance que j'avais ma couverte en polar. Une chance que j'avais mon petit radio à batteries. Avec ça, j'ai pu écouter la musique au moins. J'avais de la musique et je faisais le tour des postes. Je me tenais au courant. C'est le cas de le dire!

C'est sûr que ça a été long. Quasiment 24 heures. Quand l'électricité est revenue, à 17h55, j'étais content! Tout de suite, je me suis fait un bon café. Je suis allé monter le chauffage un peu. Au bout d'une heure, j'étais confortable.

C'est de toujours prévoir quelque chose. Chez-nous, j'ai un paquet de batteries en plus d'avoir 2-3 flashlight. J'en ai passé une à ma voisine.

Vous pouvez aller vous acheter une lampe de poche. Ça coute 3\$. Tu l'as pour des années, des années. Tu as juste à vérifier tes batteries une fois par 6 mois. Aujourd'hui, les batteries sont plus performantes qu'elles l'étaient dans le temps. Aujourd'hui, quasiment un an, tu allumes la lumière et ça t'aveugle. » **Résident en appartement**

« Quand j'ai vu qu'il n'y avait pas d'électricité, je suis allé me promener en ville. J'ai eu peur de perdre ma nourriture. C'est bien certain que j'ai eu froid!

Il n'y a pas personne qui a appelé ou qui est venu. C'est ben normal, le téléphone de maison marche à l'électricité. Mais il faudrait que des intervenants aillent voir le monde qui ont de la misère pour pas qu'ils restent tout seul.

J'aimais mieux les autres vieux téléphones avant qui marchaient tout le temps. Ça prendrait encore des téléphones comme avant, sans électricité.

Pour ceux qui peuvent, il faut aller chez la famille, des amis. Pas rester là à geler! Si ça avait continué, j'aurais fait quelque chose mais je ne sais pas trop quoi. Je serais allé plus loin. » **Résident en appartement**

« Moi qui a peur de dormir à la noirceur. J'ai capoté! C'est vrai, j'ai vraiment peur à la noirceur. Ça fait que là, je me réveille. Puis je commençais à avoir faim. Par chance, ma mère reste en haut de Charlesbourg et elle avait de l'électricité. Ça fait que j'ai monté à Charlesbourg chez ma mère. Mes deux téléphones ils n'avaient plus

de tonalité parce qu'ils étaient sur la charge mais en ayant plus d'électricité, ça a tout dérangé mes téléphones. Puis aussi, j'avais peur pour mon congélateur pour ma viande et tout ça. J'ai vraiment pas aimé ça. Ça me prendrait des lumières d'urgence.

Moi, vu que j'avais pas de téléphone, je ne pouvais pas rejoindre personne. Le cellulaire, je l'ai essayé puis, ça disait qu'il n'y avait plus de communication. J'ai essayé trois fois de téléphoner à ma mère puis le cellulaire a dit : « Vous avez plus de communication. »

« Moi j'ai été chez ma mère. Je voulais téléphoner mais la cabine téléphonique ne fonctionnait pas. Ça fait que j'ai pris l'autobus. J'ai parlé avec un monsieur. Il m'a prêté son cellulaire pour que je l'appelle.

Il faut avoir une ou deux lampes de poche. Puis aussi avoir des bonnes couvertures chaudes. Puis aussi quelqu'un comme la police ou la Croix-Rouge qui pourrait passer pour voir comment on va, tout ça. Surtout pour les personnes malades. Les personnes âgées aussi. Ça les sécurise. C'est sûr que si elles sont en foyer, elles vont avoir du monde qui vont les sécuriser mais si supposons une personne âgée qui est toute seule dans sa maison ou dans son appartement, puis qu'elle voit la lumière partir, ça doit être épouvantable pour elle. Surtout si elle est pris du cœur, c'est encore pire. » **Résidente en appartement**

« Plus d'électricité à partir de 11h15 le soir. Plus rien. Nous autres, on attendait, on attendait. Le lendemain, on commençait à geler. wMon cellulaire, il fonctionnait sauf que j'avais presque pas de batterie. C'est sûr que c'est toujours mieux de le charger à chaque fois. Puis, les téléphones, ça serait important qu'on ait au moins un qui est 24 heures sur 24 qui fonctionne dans des situations comme ça.

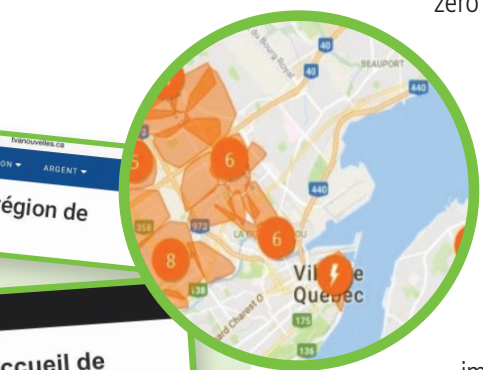
Moi, j'ai appelé le propriétaire pour qu'il comprenne que regarde, la bouffe, on ne peut pas la manger frette de même. « Apportez-nous des sandwiches ou quelque chose! » Il disait que c'est une place autonome. Oui mais même si c'est une place autonome, il faut avoir du soutien. Normalement, le rôle des chambres et pensions, des résidences, il devrait avoir une personne qui passe pour savoir si tout est correct.

J'ai utilisé ma flashlight. Je l'ai acheté pour mon vélo mais je me suis dit que je vais m'en servir pour voir les locataires d'en haut. Pour voir s'ils sont corrects. C'est d'avoir des choses pratiques en cas de panne parce que bien souvent, les chandelles, pour les chambres et pensions, c'est interdit. Puis, d'avoir aussi l'essentiel, les numéros de la ville, le 311 ou le 211, la Croix-Rouge.

Avoir un guide d'urgence dans chaque bâtisse. Au moins, si on aurait un kit de survie, ça peut nous dépanner pour quelques heures. Des plasters, des bouteilles d'eau, des lampes de poche ou autres. Des lumières « sortie de secours » qui sont allumées. Puis avoir au moins un téléphone, soit un CB ou un walkie talkie qui peut durer longtemps. Un téléphone, c'est essentiel dans chaque bâtisse. Tu décroches puis tu as le 911 qui répond.

J'ai un truc moi qui pourrait être nécessaire. Sur le coup, ça coute cher mais... Un panneau solaire. Tu branches juste le nécessaire : téléphone cellulaire, une petite lampe de poche ou autre. Chaque propriétaire devrait avoir ça. » **Résident en maison de chambres et pension**

« Il faisait noir à la maison pas pour rire! On ne voyait absolument rien. On a eu l'électricité rien que le mercredi soir à 20h. J'étais content d'avoir l'électricité moi! Il y en avait qui paniquait. J'ai dit : « Wow, on va attendre là. Faut pas trop paniquer puis on va attendre les événements. » On n'a pas le choix d'attendre. » **Résident en ressource de type familial**





SOS COMMUNICATION

En cas de panne prolongée, comment font-ils pour communiquer et rejoindre la population?

NOUS LEUR AVONS DEMANDÉ :

Notre organisme, avec peu de moyens et d'employés, a été confronté à ses limites lors d'une panne électrique. Nous tenions à savoir ce qui en est des grandes organisations. Comment ont-elles réussi à assumer leurs responsabilités envers leurs usagers dans un tel contexte ?

Nous estimons que les usagers vivant dans une ressource résidentielle relevant du réseau de la santé et des services sociaux seront prises en charge par l'intervenant responsable du lieu de résidence.

* Nous avons écrit à certaines organisations et communiquer par téléphone avec d'autres.

** Certaines démarches sont en attente de réponse officielle au moment de mettre sous presse.

Instance / organisme	Démarches du MPDAQM	Informations recueillies
Ministère de la Sécurité publique	Lors d'une panne de courant, est-ce que le ministère de la Sécurité publique est conscient de la difficulté pour les personnes vulnérables d'émettre et de recevoir des informations?	La sécurité civile est sous juridiction municipale. C'est donc à la Ville de s'assurer de la sécurité des citoyens. De plus, les citoyens doivent assumer leurs besoins en cas de catastrophe pour une période de 72 heures. Des développements technologiques sont toujours en cours au niveau des moyens de communication.
Ville de Québec	Lors d'une panne de courant, est-ce que le Bureau de la sécurité civile est conscient de la difficulté pour les personnes vulnérables d'émettre et de recevoir des informations? Quelles mesures sont mises de l'avant pour améliorer la situation? Le Mouvement poursuit sa collaboration avec le Bureau de la sécurité civile, une rencontre aura lieu pour discuter des récents événements.	Chaque citoyen a la responsabilité de se préparer à faire face à un sinistre, tel qu'une panne de courant. La radio à manivelle, des chargeurs et des batteries sont, entre autres, des articles de la trousse d'urgence à conserver à la maison. Une personne ayant des besoins spécifiques doit aussi se préparer, comme mentionné sous l'onglet Besoins particuliers du site Internet de la Ville au : ville.quebec.qc.ca/FaireFace . Lors d'une situation d'urgence, la Ville collabore avec le CIUSSS et le Service 211 qui est en lien avec plusieurs organismes. Ces derniers sont en relation avec les personnes vulnérables et ainsi, les mieux placés pour leur transmettre l'information. La Ville utilise différents outils pour communiquer avec la population : compte Twitter de la Ville (@villequebec), site Internet (ville.quebec.qc.ca), le service 311 (centre d'appel pour les services municipaux), etc. Les organismes peuvent donc retrouver sur ces plateformes les renseignements à transmettre à leur clientèle.
211	On sait que le 211 travaille étroitement avec le Projet K pour rejoindre les groupes si une situation d'exception se présente. Comment réalise-t-il son travail lorsqu'une panne électrique survient?	Pour la banque de données, le 211 dispose d'une « ligne cuivre » qui fonctionne sans électricité. Lors de la panne du 15 mars, le 211 a pu envoyer des messages à tous les groupes touchés. Malheureusement, plusieurs étaient privés de téléphone.

Instance / organisme	Démarches du MPDAQM	Informations recueillies
CIUSSS Capitale-Nationale	Existe-t-il une procédure visant à valider l'état de santé et de sécurité auprès des usagers vivant seul en appartement ou en maison de chambres lorsqu'il se produit une situation comme la panne du 15 mars dernier?	Il y a peut-être déjà eu des initiatives locales d'un CLSC ou du CRDI avant la fusion des établissements. Il semble que ces interventions locales ne soit pas standardisées. On nous réfère à la direction des programmes DI-DP-TSA.
Direction des programmes DI-DP-TSA	Envoi d'une lettre demandant : Existe-t-il une procédure pour valider l'état de santé et de sécurité des usagers vivant seul en appartement ou en maison de chambres lorsqu'il se produit une situation comme la panne du 15 mars dernier? Si l'utilisateur ne peut être rejoint par téléphone, un intervenant ira-t-il à domicile? Est-ce que de l'information en langage clair sur « quoi faire » en cas de situation d'exception est remise aux personnes vivant seules? De quelle manière est-elle transmise?	En attente d'une réponse officielle
Comité des usagers et COSA CIUSSS- CN Point de services CRDI	Envoi d'une lettre les informant des questionnements adressés à la direction des programmes DI-DP-TSA. Demande de collaboration afin de connaître les mesures ou tout protocole relatif au dossier.	En attente d'une réponse officielle
Curateur public	Envoi d'une lettre demandant : En cas de panne électrique ou autres situations semblables, est-ce qu'un intervenant du Curateur public vérifiera l'état de santé et de sécurité de la personne sous régime de protection public? Si la personne protégée ne peut être rejointe par téléphone, est-ce qu'un intervenant se déplacera au domicile de la personne?	En attente d'une réponse officielle

Instance / organisme	Démarches du MPDAQM	Informations recueillies
Cabines téléphoniques: BELL TELUS	Est-ce que les cabines et téléphones publics payant fonctionnent lors d'une panne électrique?	Bell : Oui, pour certaines fonctions. Les téléphones publics de Bell disposent de fonctions qui demeurent en service lors de panne électrique. Il s'agit du : 911 (Appel d'urgence), 411 et du 611. Tous les numéros qui commencent par 1-800. Et il est possible de faire le zéro (0) ce qui permet de faire un appel, mais à frais virés. Par contre, l'écran du téléphone sera complètement noir et il ne sera pas possible de faire d'autres types d'appel ou de payer avec de l'argent ou une carte. Telus : Non, les téléphones publics utilisent le même système électrique que la Ville ou la municipalité. Avant l'apparition du système de paiement électronique, les téléphones payants publics dans les années '70-80 pouvaient fonctionner lors de panne d'électricité. .
Vidéotron, ligne résidentielle	Rencontre d'information Jeudi-Info du MPDAQM, conférencier invité. Est-ce possible d'avoir accès à une ligne téléphonique lors d'une panne électrique?	Oui, mais il faut disposer d'un ancien téléphone, ceux dont l'acoustique est reliée au téléphone par un cordon. Il faut brancher ce téléphone dans la prise téléphonique du modem sans passer par un répondeur, par exemple. Le modem dispose d'une batterie qui pourra assurer un nombre variable d'heures de communication.
Vidéotron, ligne commerciale	Est-ce possible d'avoir accès à une ligne téléphonique lors d'une panne électrique?	Non, à moins de faire installer une ligne cuivre qui est très couteuse.



« TEMPÊTE » D'IDÉES, D'AUTRES MOYENS :

Nos suggestions

À la Ville :

1.


Distribution aux citoyens de drapeau de couleur afin que ceux-ci puissent le suspendre à leur balcon ou porte d'entrée pour signifier un besoin d'aide et de soutien. Distribution annuelle dans le cadre d'une **journée de sensibilisation « On se prépare »** pourrait être aussi jumelée avec les fêtes des voisins ou les fêtes de quartier. Une sensibilisation identique à celle des changements d'heures où on rappelle annuellement aux citoyens de remplacer les batteries de leurs détecteurs de fumée.

2.


Évaluer la possibilité de **patrouilles** (corps policier ou autres) circulant dans les quartiers pour faire des annonces avec un **porte-voix**. Par exemple : plusieurs citoyens n'ont pu recevoir les communiqués informant de l'ouverture de 3 centres d'accueil temporaires pour les accueillir lors de la panne électrique du 15 mars.

3.


Mobilisation citoyenne coordonnée par les conseils de quartier : Recrutement de citoyens responsables de la rue de sa résidence, avec identification comme le programme Parents-Secours autrefois.

Nos demandes

Aux instances du :

CIUSSS : Remettre systématiquement aux usagers en appartement autonome et en maison de chambres des **fiches informatives en langage simple** et accessible sur les mesures en cas de situations d'urgence, soutenir l'apprentissage et reviser l'atteinte des objectifs, prévoir notamment un rappel lors des psi, pi, etc.

Curateur : Informer les personnes dont il assure la protection sur le **rôle du Curateur public et son imputabilité** lors de situations d'urgence. Dans la gestion financière du patrimoine de la personne prévoir systématiquement le budget pour fournir le matériel nécessaire à une Trousse d'articles essentiels en cas de situations d'urgence.




Pour en savoir plus :

Différents brochures d'information pour se préparer en cas de situation exceptionnelle

- Prêt à faire face**, sur le site de la Ville à : ville.quebec.qc.ca/faireface ou communiquez avec le 311 pour demander une brochure
- Conseils pour bien gérer la situation en cas de panne** (avant une panne, pendant une panne, après une panne) sur le site Internet pannes.hydroquebec.com ou **1 800 790-2424** Hydro-Québec
- Articles essentiels en cas de situation d'urgence** Sur le site de la Sécurité publique Québec à : securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres
- Préparez-vous** Sur le site du Gouvernement du Canada à : preparez-vous.qc.ca

Saviez-vous que?

En sciences, la lettre "K" est utilisée pour indiquer la résilience d'un matériau, sa capacité à résister aux chocs.

Le 15 mars dernier, une partie de la région de Québec était privée d'électricité, pendant plus de 24 heures dans certains secteurs.

Selon le Journal de Montréal, se sont 53 300 personnes qui ont été privées d'électricité dans la Capitale-Nationale.

Le 311 donne de l'information et reste ouvert tant que le nombre d'appels indique que les citoyens en ont besoin.

Des demandes sont faites aux stations de radio de diffuser des messages d'intérêt. Cependant, elles sont libres de refuser.

La durée de vie de l'autonomie des batteries lors de l'utilisation d'un cellulaire varie de 712 à 1859 minutes.

La durée de vie de l'autonomie des batteries lors de l'utilisation d'un téléphone intelligent varie de 615 à 790 minutes. Source : Gizmodo

On peut se procurer une batterie de recharge mobile, les prix varient entre 15,00\$ et 300,00\$

76% de la population canadienne possède aujourd'hui un téléphone portable. Source : Kap-numerique.com

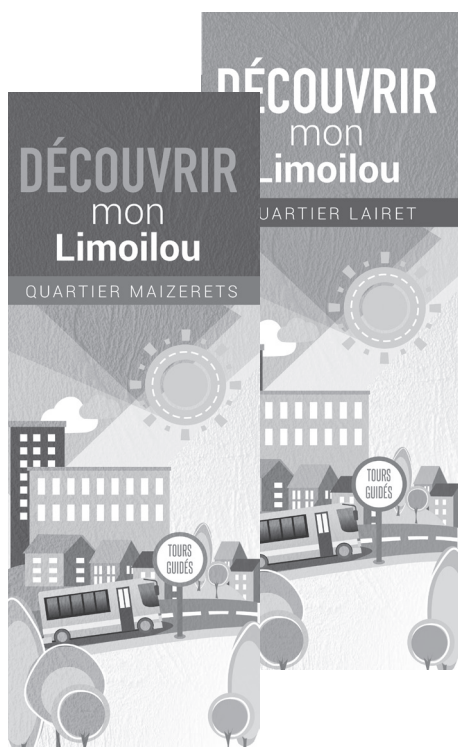
Les téléphones payants publics offrent des avantages en cas de désastre. Plus de 65% de l'ensemble des téléphones payants offrent une fonctionnalité limitée en cas de panne de courant. Tous les téléphones ont accès aux services d'urgence 9-1-1 même lorsque l'alimentation électrique du terminal est interrompue. Source : Étude RedMobile

La Coalition pour le service 9-1-1 au Québec indique que, en cas d'urgence, les téléphones payants sont encore très utiles pour les personnes de tous les milieux socio-économiques, particulièrement au Québec, où le taux de pénétration du service sans fil est plus faible que dans le reste du pays. Source : Étude RedMobile

Pour des raisons liées aux capacités financières et au crédit, il peut être difficile pour les personnes à faible revenu et socialement vulnérables de maintenir un service sans fil (cellulaire) de façon constante. Source : Étude du PFRSV du PIAC,

En Grande-Bretagne certaines cabines téléphoniques abritent des défibrillateurs cardiaques. Source : Sosconso. blog.lemonde.fr

Rencontre avec mesdames Margarita Morales, organisatrice communautaire au Centre Mrg Marcoux, et Manon Roy, organisatrice communautaire au CIUSSS de la Capitale-Nationale, qui nous présentent « Découvrir mon Limoilou » qui s'adresse aux nouveaux résidents afin de les informer sur les ressources et les services de proximité et de faciliter leur intégration dans le quartier d'accueil.



Saviez-vous que ?

« Découvrir mon Limoilou » est un projet qui s'est développé dans la suite des travaux du « Chantier immigration » de l'Approche territoriale intégrée (ATI) de Limoilou. Le Centre Mgr Marcoux a agi comme mandataire. Le travail s'est réalisé en collaboration avec un citoyen engagé, le Conseil de quartier Lairet, L'Évasion St-Pie X, le Centre communautaire Jean-Guy Drolet et le CIUSSS de la Capitale-Nationale. La Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale a offert un soutien financier.

« Découvrir mon Limoilou » : Un service humain et papier pour découvrir son nouveau quartier!



Entrevue réalisée par
Sylvie Gagné et Carl Morneau

Le service « Découvrir mon Limoilou »

« Découvrir mon Limoilou » est un service gratuit offert aux nouveaux arrivants dans les quartiers Lairet, Maizerets et Vieux-Limoilou. Il s'adresse tant aux personnes immigrantes qu'aux québécois d'origine. Il consiste en une visite guidée du quartier d'accueil. Lors de la visite, les participants reçoivent un dépliant intégrant une liste de ressources de même qu'une carte pour mieux se repérer.

« En voyant ce qui existe dans ton quartier, tu es plus apte à utiliser les ressources. Puis, en allant dans les services, tu rencontres des gens, tu crées des liens puis, à un moment donné, tu t'impliques dans ton milieu pour l'améliorer. » explique Manon Roy.

Déroulement d'une visite

Des groupes impliqués auprès des nouveaux arrivants informent ces derniers de l'existence du service. Ainsi, les personnes intéressées peuvent s'inscrire. Des groupes de 4-5 personnes sont formés et, au besoin, un interprète y participe.

Une personne-ressource va directement chercher les participants à leur domicile. Le point de départ est identifié sur la carte remise à chacun. Notons que le parcours est organisé en fonction des besoins identifiés par le groupe et qu'il pourra y avoir plus d'une visite si nécessaire.

Les organismes, commerces, centres de loisirs et autres lieux visités sont identifiés sur la carte afin que les personnes puissent y retourner de façon autonome. Une visite dure environ 1h30 incluant une évaluation verbale qui est faite à la toute fin de la rencontre.

Les commentaires recueillis jusqu'à présents sont positifs. « Découvrir mon Limoilou » mise sur le contact humain et l'information papier pour favoriser une

meilleure intégration des personnes dans leur quartier d'accueil.

Le choix des outils format imprimés

Les intervenants justifient le choix d'utiliser un format papier plutôt que de créer une application Internet. Madame Morales explique :

« Ce n'est pas tout le monde qui a accès à Internet. Ce n'est pas tout le monde non plus qui est bon avec les applications, le téléphone, etc. Les personnes immigrantes, lorsqu'elles arrivent, elles ne sont pas équipées non plus d'un ordinateur. »

« L'idée de faire en papier, c'est vraiment qu'il leur reste un outil. Un outil qu'ils ont vécu. Ils se sont promenés dans le quartier comme ils se promènent sur la carte. Ça accompagne la visite. C'est un tout. » ajoute madame Roy.

L'importance de soutenir l'accès à l'information

Madame Morales explique que pour beaucoup de personnes immigrantes, le bouche-à-oreille est le moyen le plus efficace pour assurer l'accès à l'information. Par contre, elle ajoute qu'il est important de remettre de l'information écrite. Les deux intervenantes s'entendent pour dire que rien ne vaut un bout de papier et l'accès à un humain.

Madame Roy, quant à elle, parle de sensibilisation. Pour illustrer son propos, elle fait référence au moment où les résultats de la démarche ATI Limoilou ont été présentés aux élus. Les citoyens consultés demandaient, entre autre, un meilleur accès à l'information. La réponse aurait alors été « Toute l'information est déjà disponible sur Internet ». **En misant uniquement sur Internet, nous laissons de côté une partie de la population qui, pour une raison ou une autre, n'utilise pas ce type de**

technologie, rappelle Manon Roy.

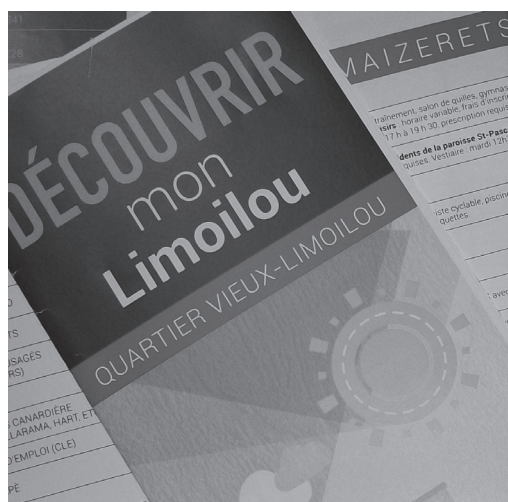
« Mais je pense que le mot sensibilisation prend tout son sens parce que c'est tellement ancré dans la majorité des gens que c'est la solution facile, que tout l'monde a accès à Internet mais ce n'est pas vrai! Puis je pense qu'on l'oublie... Comme pour la lutte aux préjugés, la lutte à l'égalité, à la pauvreté, etc. C'est triste de voir qu'en 2017, on est encore obligé de faire ces combats-là. Mais ça reste fondamental. » précise madame Roy.

« L'accès des citoyens à des services gouvernementaux passe de plus en plus par le Web. À Service Canada et dans les Centres locaux d'emploi, par exemple, les rencontres avec un agent sont graduellement abolies. Les citoyens sont désormais dirigés vers un site Internet ou un « visioquichet » pour remplir des formulaires qui se révèlent parfois difficiles à comprendre, même pour les personnes parfaitement alphabétisées. » Source : Le Devoir Comment franchir la fracture numérique? septembre 2014

POUR REJOINDRE :



Centre Mgr Marcoux
418 661-7766 poste 221



De gauche à droite : Carl Morneau, MPDAQM, Margarita Morales, organisatrice communautaire au Centre Mrg Marcoux, Sylvie Gagné MPDAQM et Manon Roy, organisatrice communautaire au CIUSSS de la Capitale-Nationale.



Entrevue réalisée
par Michel Aubut

« Mon carnet de santé » Atout-Lire

Un projet Par, Pour et Avec les citoyens encourageant l'autodétermination des personnes au niveau de leur santé!

Situé dans le quartier Saint-Sauveur à Québec, Atout-Lire est un groupe populaire d'alphabétisation qui soulignera ses 35 ans en avril 2017!

Une soixantaine de personnes adultes y suivent gratuitement des ateliers de français et de calcul pour apprendre à lire, écrire et compter ainsi que des cours d'initiation à l'informatique. Elles peuvent faire partie d'un club social, d'un club de lecture ou encore s'impliquer dans la réalisation de projets spéciaux. Chez Atout-Lire, l'autonomie, la participation démocratique, l'entraide et la confiance en soi sont des valeurs essentielles qui guident l'approche d'intervention.

Rencontre avec madame Johanne Arseneault, animatrice en alphabétisation, pour en savoir davantage à propos de ce projet citoyen fort intéressant réalisé Par, Pour et Avec des participants d'Atout-Lire.

« Mon carnet de santé » un outil de communication qui connaît un grand succès!

L'expérience sur le terrain

La dernière Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2013 révélait « qu'au Québec, tout près de 1,3 millions d'adultes ont de sérieuses difficultés avec l'écrit et la compréhension de textes incluant les informations de base dont celles concernant la santé. ». De son côté, la Fondation pour l'alphabétisation considère que 1 personne sur 5 est analphabète.

Madame Johanne Arseneault est animatrice en alphabétisation chez Atout-Lire depuis 4 ans. Son expérience sur le terrain lui permet de constater les liens étroits qui existent entre analphabétisme, pauvreté et intimidation dans la vie des personnes peu scolarisées. « La pauvreté et le manque d'argent ont des impacts terribles sur la vie des gens. Les gens n'ont pas d'argent pour prendre l'autobus ou ne peuvent payer une gardienne. Ça crée beaucoup de stress et ça influe sur la santé. »

Mon carnet de santé : un projet devenu GRAND!

Dans sa pratique d'intervention quotidienne, le collectif de travail d'Atout-Lire a aussi constaté que les adultes ayant une faible scolarité ont des lacunes importantes quant aux connaissances et habiletés pour prendre en main leur santé. Devant ces constats et voyant l'importance de soutenir et encourager l'autodétermination des gens au niveau de leur santé, il fallait agir!

C'est ainsi qu'en 2013-2014, Atout-Lire mettait sur pied le projet « Apprendre en santé » dont Mon carnet de santé, un outil de communication en langage simple et illustré.

L'alphabétisation consciente: une approche gagnante!

La première étape a été de former un groupe de travail composé de 10 participants inscrits aux ateliers. Pendant plusieurs mois, à chaque semaine, le groupe se réunissait pour choisir comment il allait travailler et ce qu'il voulait faire. Ces rencontres étaient une belle occasion pour s'approprier plusieurs informations en lien avec la santé et voir comment faire pour les rendre plus faciles à comprendre.

De plus, bon nombre mentionne la difficulté de s'y retrouver dans le système de santé, l'utilisation des ressources disponibles dans la communauté ou d'être informées de leur existence.

Madame Arseneault ajoute que « c'est pour s'assurer de bien répondre aux besoins exprimés par les participants qu'il était très important de travailler ensemble sur le choix des mots et des images. Ce sont également eux qui ont décidé du format du carnet et si c'était écrit assez gros pour faciliter la lecture. »

L'engagement et la collaboration de partenaires: une stratégie gagnante!

Le groupe de travail a pu compter sur l'expertise de différents professionnels de la santé. De belles collaborations ont vu le jour!

Des collaborateurs judicieux tels que des membres du Comité étudiant de la Clinique SPOT, un infirmier ayant travaillé dans le Grand Nord et un dentiste ont permis, chacun à leur façon, d'apporter leurs précieuses connaissances dans la démarche.

Un accueil positif de la part des professionnels de la santé!

Au début, personne ne savait trop comment « Mon carnet de santé » serait accueilli. C'est en faisant une tournée de sensibilisation que les commentaires reçus en ont donné une meilleure idée. Là-dessus, madame Arseneault précise que « les infirmières, les pharmaciens et les médecins nous ont dit que c'était un bel outil! Ils le trouvent pratique et bien fait. **En voyant quelqu'un arrivé à son rendez-vous avec le carnet, le professionnel peut mieux s'adapter à la personne, parler plus lentement,**

expliquer plus clairement. » La communication entre le professionnel de la santé et la personne devient alors plus facile et satisfaisante pour tout le monde.

De son côté, la Fondation du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale a financé la production des 5 000 premiers exemplaires qui ont été distribués un peu partout à travers la province. La collaboration du Centre Louis-Joliet a permis d'en imprimer 2 000 autres qui sont, eux aussi, partis comme des petits pains chauds!



Imprimé en version papier et en couleur, le document contient une vingtaine de pages écrites en gros caractères, « Mon carnet de santé » devient donc un outil de communication adapté et concret. Ayant l'avantage d'être un document en format papier, il peut accompagner et soutenir la personne à travers les services qu'elle reçoit dans le réseau de la santé. Autre atout: il est offert gratuitement!

Pour en savoir plus au sujet d'Atout-Lire ou pour manifester votre intérêt à recevoir « Mon carnet de santé » :

Atout-Lire
266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418 524-9353



alpha@atoutlire.ca ou encore atoutlire.ca où vous trouverez le lien pour accéder en ligne à la version PDF du document.



Madame Johanne Arseneault, animatrice en alphabétisation à l'organisme Atout-Lire.



Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

Organisation à but non lucratif



**À surveiller
nos Rendez-vous :
Les Jeudi-Info
du MPDAQM**

Rencontres d'information accessibles, gratuites
et ouvertes à toute la population!

De 19h à 21h au Centre Marchand,
2740, 2ème Avenue, Limoilou

Pour informations : Mouvement Personne d'Abord
du Québec Métropolitain
418 524-2404

23 mars

**Des informations sur les forfaits cellulaire,
câble, télé, Internet pour mieux choisir
et protéger son portefeuille!**

20 avril

**Pour mieux connaître les organismes d'aide
alimentaire et matérielle de votre quartier**

25 mai

**L'accès à un psychologue au CIUSSS
de la Capitale-Nationale**

15 juin

**Prêts, disponibles et capables : un
programme pour favoriser l'emploi régulier**

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE



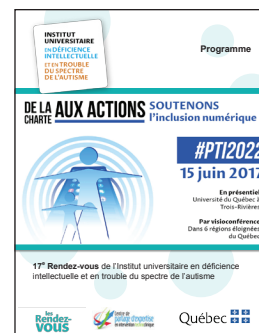
**« VENIR AU MONDE » : UNE PIÈCE DE
THÉÂTRE À NE PAS MANQUER!**

Venir au monde est une création
originale d'une figure importante du
théâtre à Québec aux nombreux
savoir-faire : Anne-Marie Olivier. À
titre d'auteure, madame Olivier a
rencontré plusieurs femmes, dont une
mère membre de notre Mouvement, afin de recueillir
des récits de naissance humains, touchants et
surprenants! Mise en scène par Véronique Côté, « Venir
au monde » vous propose de célébrer la vie, toutes les
vies!



LE TRIDENT
le théâtre de la capitale

Au Théâtre du Trident
Du 25 avril au 20 mai 2017
Pour informations :
418 643-5873
info@letrident.com
www.letrident.com



**15 JUIN
DE LA CHARTRE
AUX ACTIONS
SOUTENONS
L'INCLUSION
NUMÉRIQUE!**

Le 17^e Rendez-vous de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme en partenariat avec le Centre de partage d'expertise en intervention technoclinique. La date limite pour inscription au plus tard le 31 mai

Pour consulter le programme :
CIUSSS MCQ communiquez avec Sonia Dany
au 819 376-3984, poste 12371 ou visitez le
www.rechercheiuditsa.ca/file/programme-17e-iu-
di-tsa-techno-15-06-2017



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES (SQPH) :

Du 1^{er} au 7 juin aura lieu la Semaine québécoise des personnes handicapées. Surveillez notre activité :
« La sensibilisation sous l'assiette! » ce sera 45 000 personnes qui seront rejointes grâce à la collaboration d'une trentaine de partenaires (établissements et entreprises de la région de la Capitale-Nationale).

**Communiquez avec nous pour connaître les points de diffusion :
418 524-2404 | mpdaqm@videotron.ca**

La Personne d'Abord!

Imaginons
un monde
sans
exclusion...

9 JUIN

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE (AGA)
DU MOUVEMENT
PERSONNE
D'ABORD
DU QUÉBEC
MÉTROPOLITAIN.**

Pour plus
d'informations,
communiquez
avec nous!

418 524-2404
mpdaqm@videotron.ca



Mouvement
Personne d'Abord
du Québec
Métropolitain



www.mpdqmq.org



J'aime

**Suivez-nous
sur notre page
Facebook**



**LES MACARONS DE
L'ARCHE** POUR FAIRE UNE
DIFFÉRENCE

Nous fabriquons des macarons
promotionnels entièrement faits à la main
ici à Québec afin de procurer un travail utile
et valorisant aux personnes fréquentant
notre centre de jour.

L'Arche l'Étoile est un organisme
communautaire intégré dans la basse-
ville de Québec depuis 40 ans et qui
offre un milieu de vie et de travail à des
personnes présentant une déficience
intellectuelle.

www.facebook.com/macaronsdelarche

MACARONS DE 2 1/4
POUNCES DE DIAMÈTRE

AUCUNE QUANTITÉ
MINIMUM N'EST DEMANDÉE
POUR RÉALISER UN
CONTRAT

OFFERTS AVEC AIMANT OU
AVEC ÉPINGLE

ENTIÈREMENT FAITS À LA
MAIN

FABRIQUÉS À QUÉBEC

PRIX COMPÉTITIF

CENTRE DE JOUR
DE L'ARCHE L'ÉTOILE

360, St-Vallier Ouest
Québec, QC - G3K 1L2

418-529-4874
cdjetoile@gmail.com



LE PLAN DE SERVICES, C'EST D'ABORD À MOI!
Informez-vous sur le Guide illustré pour exprimer mes besoins



**Prendre sa place
dans son plan
de services...
parce que vos droits
sont importants!**

MOUVEMENT PERSONNE D'ABORD DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
Organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits
Par et Pour les citoyenNes
vivant avec une « déficience intellectuelle »
mpdaqm@videotron.ca **418 524-2404**

